Friends of Morice-Bulkley

Boîte postale 4725 Courriel: info@friendsofmoricebulkley.ca Smithers (C.-B.) VOJ 2NO

Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des transports et des communications au sujet du projet de loi C-48, Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers

Le 14 avril 2019

Dawn Remington, présidente

Web: friendsofmoricebulkley.ca

Basé à Smithers (C.-B.), le groupe communautaire Friends of Morice-Bulkley a été formé autour d'une table de cuisine en 2010 en réponse au projet Northern Gateway d'Enbridge concernant un pipeline et un pétrolier. Comme dans la plupart des groupes communautaires, nous sommes un groupe de jeunes et de vieux avec des antécédents et des professions variés. Le lien avec notre rivière, la Bulkley, et le saumon sauvage est ce qui nous unit. Le tracé du pipeline proposé par Enbridge était contigu à celui de la Morice, qui se jette dans la rivière Bulkley, elle-même un affluent important de la Skeena. Le tracé du pipeline devait traverser un terrain escarpé et sujet aux glissements de terrain¹, ce qui nous fait craindre un déversement de bitume dilué qui mettrait en danger les habitats essentiels au frai et à l'élevage du saumon, ainsi que nos eaux potables et récréatives. Peu après la formation de notre groupe, la marée noire d'Enbridge à Kalamazoo, la plus importante et la plus coûteuse de l'histoire des États-Unis, a renforcé nos craintes et prouvé que le bitume cale.

Nous continuons nos activités, car il y a maintenant de nombreux projets de transport ferroviaire du pétrole des sables bitumineux dans diverses factions. La voie ferrée du Canadien National suit la rivière Bulkley depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Skeena. Un déversement accidentel de produits pétroliers dans un cours d'eau causerait de graves dommages écologiques, sociaux et économiques. Si le projet de loi C- 48 n'est pas adopté, nous craignons que des trains remplis de bitume dilué ne déraillent ou n'explosent, ce qui aurait des caractéristiques semblables à celles du schiste bitumineux de Bakken qui a explosé à Lac-Mégantic, au Québec.

Une autre raison pour laquelle notre région s'est opposée au projet d'Enbridge était la crainte d'un déversement par des pétroliers sur la côte nord. La plupart des habitants du nord connaissent ces eaux notoirement dangereuses et difficiles à naviguer. Sur la côte nord de la Colombie-Britannique, les tempêtes hivernales provoquent souvent des vagues d'une hauteur de 20 mètres, parfois plus. L'évaluation trop confiante d'Enbridge quant à sa capacité de lancer une intervention rapide et efficace en cas de déversement d'hydrocarbures dans ces eaux a laissé les habitants du nord incrédules. Le projet d'Enbridge a suscité l'un des plus grands tollés publics de l'histoire récente dans le nord de la Colombie-Britannique. Il réunissait un large

¹ J. Schwab, Hillslope and fluvial processes along the proposed pipeline corridor, Burns Lake to Kitimat, West Central British Columbia, préparé pour le Bulkley Valley Research Center, Smithers, 2011, www.bvcentre.ca.

échantillon représentatif de la région – des bûcherons et des défenseurs de la nature, des électeurs conservateurs et progressistes. Le saumon sauvage est ce qui nous unit dans cette région du nord-ouest.

Il y a des raisons pour lesquelles les gens qui se trouvent à 450 kilomètres de route de la côte soutiennent l'interdiction relative aux pétroliers. Ce qui se passe sur la côte nous touche tous en amont. Le saumon du Pacifique et une race unique de truite arc-en-ciel de montaison estivale migrent dans notre région chaque année. Ces poissons anadromes naissent dans nos réseaux hydrographiques, migrent vers la côte et retournent dans leurs aires de naissance en eau douce pour frayer et reprendre le cycle. Il est possible de pêcher un saumon ou une truite arc-en-ciel dans les limites de Terrace, Hazelton, Wit'set, Smithers, Telkwa, Houston, ainsi que de nombreuses collectivités autochtones le long du corridor. Le saumon sauvage fait partie de notre alimentation et de notre culture; c'est particulièrement vrai pour les peuples autochtones.

En fait, d'après un sondage mené en 2011, 70 % de la population de la province croient que le saumon sauvage est aussi important sur le plan culturel pour les Britanno-Colombiens que le français l'est pour les Québécois².

Une autre raison pour laquelle le saumon sauvage est important pour nous est son aspect économique. Depuis la publication de *Steelhead Paradise* de Fennelly³ en 1963, la Morice et la Bulkley sont devenues des légendes de la pêche à la truite arc-en-ciel. Le tourisme lié à la pêche sportive est un moteur économique important dans notre région. Selon les Services conseils IBM aux entreprises 2006, l'évaluation annuelle de l'économie du saumon sauvage dans le bassin versant de la Skeena était de 110 millions de dollars. La valeur de la pêche à la ligne en eau douce s'élevait à 9 millions de dollars par année et le tourisme lié au saumon était évalué à 7,6 millions de dollars⁴. Pendant la saison de pêche à la truite arc-en-ciel, les vols à destination et en provenance de Smithers se font au maximum de leur capacité; les guides de pêche sont occupés et les magasins d'articles de sport sont achalandés. Des neuf régions de gestion des pêches de la Colombie-Britannique, la région de Skeena compte la plus forte proportion de visiteurs internationaux, mesurée en jours de pêche sportive⁵. Les touristes qui pratiquent la pêche sportive fréquentent les hôtels et les restaurants, tandis que d'autres sont transportés dans des cabanes sauvages tout compris. Nous possédons une culture du saumon, nous soutenons une économie du saumon et nous sommes une nation du saumon.

Les pipelines et les trains pétroliers qui transportent le pétrole vers les grands ports, Kitimat ou Prince Rupert, doivent traverser des terrains montagneux sujets aux glissements de terrain, ce qui augmente la probabilité de déversements dans les rivières où vivent des saumons. Les routes maritimes menant à l'un ou l'autre port passent par de nombreuses îles et, dans le cas de Kitimat, par des chenaux complexes et confinés. Cela augmente le risque de déversement et emprisonnerait le pétrole déversé sur le chemin des saumons en migration. Des saumons qui sont essentiels à notre mode de vie, à notre culture et à notre économie.

² Sondage Angus Reid, *Globe and Mail*, Mark Hume, 25 avril 2011, https://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/bc-residents-consider-salmon-a-culturaltouchstone-survey-finds/article594381/.

³ John F. Fennelly, *Steelhead Paradise*, Mitchell Press Ltd., 114 pages, 1963.

⁴ Services conseils IBM aux entreprises, *Valuation of the Wild Salmon Economy of the Skeena River Watershed*, préparé pour le Northwest Institute for Bioregional Research, Smithers (C.-B.), 2006.

Freshwater Fisheries Society of BC, *BC Freshwater Sport Fishing Economic Impact Report*, 2013, http://www.gofishbc.com/PDFs/Footer/2013 be freshwater sport fishing economic impact r.aspx.

L'estuaire de la Skeena est le deuxième plus grand estuaire de la Colombie-Britannique après celui du Fraser et la zone écologique, socioculturelle et économique la plus importante de la côte nord de la Colombie-Britannique. L'estuaire de la Skeena est vaste, s'étendant loin en amont par l'embouchure et s'évasant dans le détroit de Chatham. Le port de Prince Rupert se trouve dans l'estuaire de la Skeena. Les modes de circulation sont complexes en raison de la grande variété des débits de la rivière Skeena, de certaines des plus grandes marées au monde, des vents très forts et des vagues exceptionnellement hautes. Le confinement des déversements d'hydrocarbures serait extrêmement difficile dans ces conditions.

Le manque de compréhension de l'écologie de l'estuaire de la Skeena et l'absence d'un plan de gestion de l'estuaire ont contribué à l'annexion du banc Flora à la compétence du port de Prince Rupert en 1997. Cela s'est produit malgré les études d'Environnement Canada dans les années 1970 qui ont permis de constater que les herbiers de zostère du banc Flora, en particulier, étaient un habitat estuarien essentiel pour le saumon juvénile de la Skeena⁶. (Les habitats critiques sont ceux essentiels à la conservation de l'espèce.)

Des études plus récentes menées à la suite d'un projet de terminal maritime de liquéfaction de GNL (aujourd'hui disparu) avec un pont-jetée et un poste d'amarrage sur le banc Flora ont montré que certains juvéniles de toutes les espèces de saumon sauvage se nourrissent et résident dans le banc Flora pendant des jours ou des semaines. L'échantillonnage de nombreux sites autour de l'estuaire a révélé que les zones proposées pour le développement les plus proches du port présentaient les densités les plus élevées de saumons en migration. Par exemple, le saumon rouge juvénile était de 2 à 8 fois plus abondant dans le banc Flora qu'ailleurs dans l'estuaire. Des études génétiques ont montré que le saumon capturé provenait des rivières du bassin versant de la Skeena. De plus, une partie du saumon rouge provenait de la Nass, de la Stikine, du sud-est de l'Alaska et d'autres rivières des côtes nord et centrale de la Colombie-Britannique⁷.

Cette petite région de l'estuaire de la Skeena sert d'habitat de halte prolongé pour une densité particulièrement élevée de saumons migrateurs provenant de populations originaires du vaste bassin hydrographique de la Skeena et au-delà⁸. L'idée d'un corridor spécial menant les pétroliers à Prince Rupert aggraverait ainsi le risque, étant donné que le port lui-même englobe un habitat essentiel pour le saumon Skeena en migration.

En tant que résidents en amont, notre groupe communautaire de base appuie fermement un moratoire imposé par la loi sur les pétroliers sur la côte nord de la Colombie-Britannique qui complète l'interdiction relative aux pétroliers décrétée par les Premières Nations côtières en mars 2010. Comme le saumon sauvage et la truite arc-en-ciel sont essentiels aux cultures et aux économies de notre région, nous exhortons le Comité sénatorial des transports à appuyer le projet de loi C- 48 adopté par la Chambre des communes.

⁶ L.M. Hoos, *The Skeena Estuary: status of environmental knowledge to 1975*, Special Estuary Series No 3, Environnement Canada, 1975.

⁷ C. Carr-Harris, A.S. Gottesfeld et J.W. Moore, *Juvenile Salmon Usage of the Skeena River Estuary*, PLoS ONE 10(3): e0118988. doi:10.1371/journal.pone.0118988, 2015.

⁸ J.W. Moore, J. Gordon, C. Carr-Harris, A.S. Gottesfeld, S.M. Wilson et J.H. Russell, *Assessing estuaries as stopover habitats for juvenile Pacific salmon*, Marine Ecology Progress Series, vol. 559, p. 201–215, 2016.